



BTSA Gestion Forestière

En apprentissage (Niveau 5)

Durée de la formation :

3203 heures (au total) :
 - 1383 h centre
 - 1820 h entreprise (variable en fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage)

Date de session :

De septembre à juin N+2

Délai d'accès à la formation :

Toute l'année, sous réserve de présenter un contrat d'apprentissage signé avec une entreprise d'accueil

Lieu :

UFA Carmejane
 Route d'Espinouse
 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Indicateurs non communiqués car 1ère session de formation non terminée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière
- Participer à la mise en œuvre d'une politique forestière territoriale
- Raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable
- Organiser, en sécurité, la mobilisation des bois et leur valorisation
- Contribuer à la planification des forêts et des autres espaces boisés
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion forestière pour faire face à une situation professionnelle

MÉTIERS VISÉS :

- Technicien.ne gestionnaire de forêt, de massif ou de territoire dans des organismes et entreprises de gestion privés ou publics (ONF, Coopératives forestières, Experts...)
- Agent de développement ou chargé.e d'étude et d'animation (CRPF, Chambre d'agriculture, COFOR...)
- Technicien.ne dans l'administration forestière, les organismes de recherche
- Technicien.ne indépendant pour le compte d'un groupement forestier, d'un propriétaire, d'une collectivité
- Enseignement
- Chef.fe de produits forêt-bois
- Chargé.e de gestion de service et de « contrôle qualité »

CONTENU DE LA FORMATION :

Modules d'enseignement général	Année de formation (durée hebdomadaire)	Modules d'enseignement technique et professionnel	Année de formation (durée hebdomadaire)
M21 Organisation économique sociale et juridique	77 h	M11 Accompagnement au projet professionnel et personnel	70 h
M22 Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	154 h	M51 Diagnostics forestiers	160 h
M23 Langue vivante (anglais)	70 h	M52 Politiques forestières, acteurs et territoires	116 h
M31 EPS	21 h	M53 Intervention de gestion durable en forêt ou autres espaces boisés	164 h
M41 Traitement de données	63 h	M54 Mobilisation et valorisation du bois	190 h
M42 Technologie de l'information et du multimédia	35 h	M55 Planification forestière	116 h
PLU - Activités pluridisciplinaires du domaine commun		M71 Module d'initiative locale	35 h
		PLU Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	91 h

MODALITÉS D'ALTERNANCE :

Cadence moyenne :
 2 semaines en centre /
 2 semaines en entreprise,
 exceptée au cours des
 vacances de fin d'année, et
 estivales ou la période en
 entreprise est favorisée.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences, pour plus d'informations :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Contacts :

Responsable de formation :
Donatien RAYNAUD
donatien.raynaud@educagri.fr

Responsable administrative :
Sandrine BERTRAND
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité :

Référente handicap :
Philippe BONIFACE
philippe.boniface@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Nous contacter pour connaître les modalités.

Participation aux frais pédagogiques :

105 €/an à partir de la signature du contrat d'apprentissage.

Conditions d'admission :

- Inscription via ParcoursSup
- Entretien de motivation

MODALITÉS PEDAGOGIQUES :

La formation se déroule en présentiel avec des apports théoriques et des mises en situation pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Le diplôme est évalué :

- En contrôle continu en cours de formation (ECCF) et sous contrôle d'un jury >> 50 % de la notation finale
- d'autre part, par une évaluation terminale constituée de 3 épreuves (expression française et culture socio-économique, techniques forestières, rapport de stage) >> 50 % de la notation finale

Diplôme national de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

PRE-REQUIS ET PUBLIC VISE :

- Être âgés de 16 à 30 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou autre)
- Ou être titulaire d'un diplôme ou titre enregistré au RNCP et classé au niveau 5,
- Ou avoir accompli la scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités et sur avis du responsable de formation.

POURSUITE D'ETUDES :

- Autres BTSA en double compétence
- Licence / Licence professionnelle
- Classe post-BTS (certificat de spécialisation)
- Classes préparatoires
- Master / Écoles d'ingénieurs

REMUNERATION APPRENTI(E) :

SMIC BRUT mensuel : 1603,78 euros au 1 ^{er} janvier 2022			
Rémunération 1 ^{ère} année			
Avant 18 ans 27% du SMIC 433,02 €	De 18 à 20 ans 43% du SMIC 689,63 €	De 21 à 25 ans 53% du SMIC 850 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1603,78 €
Rémunération 2 ^{ème} année			
Avant 18 ans 39% du SMIC 625,47 €	De 18 à 20 ans 51% du SMIC 817,93 €	De 21 à 25 ans 61% du SMIC 978,31 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1603,78 €
Rémunération 3 ^{ème} année			
Avant 18 ans 55% du SMIC 882,08 €	De 18 à 20 ans 67% du SMIC 1074,53 €	De 21 à 25 ans 78% du SMIC 1250,95 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1603,78 €

L'apprenti(e) est exonéré de la totalité des cotisations salariales avant 26 ans. Au delà, sa cotisation sera faible (une vingtaine d'euros) sur la part de sa rémunération supérieure à 79% du SMIC.

L'apprenti(e) peut bénéficier d'aides (au logement, au permis de conduire), nous contacter pour tout renseignement.

Mis à jour le 06/01/2022